

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Pré-demande pour un renouvellement de carte d'identité (Démarche en ligne)** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Pré-demande pour un renouvellement de carte d'identité (Démarche en ligne)** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R62483/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R62483/abonnement))

Pré-demande pour un renouvellement de carte d'identité (Démarche en ligne)

Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Accessible avec un compte ANTS ou via [FranceConnect](#).

Il faut renseigner certains éléments concernant votre identité et celle de vos parents (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33640>) .

Il faut ensuite vous rendre à la mairie pour finaliser la demande avec les documents justificatifs.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande).

Attention

La pré-demande concerne uniquement un dossier déposé en France.

Accéder à la démarche en ligne (<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite>)

Vérfifié le 20 mai 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

- Carte d'identité / Passeport : comment remplir le formulaire ou la pré-demande ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33640>)
- Renouvellement de la carte d'identité d'un majeur (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21089>)
- Renouvellement de la carte d'identité d'un mineur (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21090>)

Besoin d'aide ? Un problème ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R62483/besoin-d-aide-un-probleme>)